

Procès verbal du Conseil d'école

Conseil d'école n° 1 Date : 12 novembre 2019 Durée : 1h30

Participants

Représentants des parents d'élèves :

- M Boselli, Ailevs
- Mme Durieu, Ailevs
- Mme Borges, Cape 91

Enseignantes

- Jennifer MESSAGER
- Laëtitia CAZAURAN
- Céline DESNOUVEAUX

Représentants de la mairie :

- Mme De Mongolfier Adjointe, chargée des affaires scolaires
- Mme Szymkowiack Elue, en charge des affaires scolaires
- Mme Simon Responsable mairie des affaires scolaires

Absent excusé :

- M. Boissière, Inspecteur de l'Education Nationale
- M. Page, Maire
- Mme Levy Paing, *représentante des parents d'élèves*

Présidente de la séance : Jennifer MESSAGER

Ordre du jour :

- 1. Fonctionnement du conseil d'école**
Présentation des membres du conseil d'école
Résultats des élections
Attributions du Conseil d'école
- 2. Vie scolaire**
Effectifs et composition des classes
Vote du règlement intérieur
Présentation des actions du projet d'école 2019/2020
Calendrier des activités scolaires
Coopérative scolaire
- 3. Restauration scolaire, hygiène et activités péri-scolaires**
Horaires des services périscolaires.
Restauration scolaire
Hygiène des locaux
- 4. Sécurité et équipement**
Travaux
Exercice d'évacuation et PPMS

Compte-rendu :

1. Fonctionnement du conseil d'école

Présentation des membres du conseil d'école.

Résultats aux élections des Représentants de Parents d'Elèves au Conseil d'école du 11/10/2019

Les 3 sièges ont été attribués à Mme Borges (Cape 91), Mme Durieu (Ailevs) et Mme Levy Paing (Ailevs).

126 Inscrits, 85 votants dont 2 non conformes, soit 67,46% de votants (10 points de plus que l'année 2018-2019 : 57,89%)

Pour la première fois le vote c'est fait exclusivement par correspondance après décision du conseil d'école extraordinaire qui s'est tenu le 24 septembre 2019.

Attribution au conseil d'école

Le conseil d'école est l'organe qui prend les grandes décisions dans la vie de l'école. Il est constitué pour une année et se réunit une fois par trimestre.

Ses membres sont l'Inspecteur de l'Education Nationale de Circonscription (IEN d'Orsay : M. BOISSIERE), l'ensemble des maîtres affectés à l'école, le Maire (M. PAGE), et le Conseiller Municipal chargé des affaires scolaires ainsi que tout conseiller concerné par l'ordre du jour, les représentants élus de parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école, du DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale). La commission des DDEN de l'Essonne souffrant d'un manque important de bénévoles, aucun DDEN n'est affecté spécifiquement à notre école. En cas de nécessité, nous sommes dans la possibilité de faire appel au responsable des DDEN pour qu'il nous envoie les coordonnées d'un DDEN pouvant nous aider.

Les membres supplémentaires (voix consultatives) : personnels participant aux actions de prévention et d'aide psychologique, l'équipe médicale scolaire, les Atsems, le périscolaire.

Attribution du Conseil d'école : Echanger sur le fonctionnement quotidien de l'école, les parents délégués ont un rôle d'intermédiaire entre l'école, la municipalité et les parents d'élèves.

2. Vie scolaire

Effectifs et composition des classes

Classe	PS	MS	GS
Nombre d'élèves	18	24	24
Enseignante	Jennifer MESSAGER	Laëtitia CAZAURAN	Céline DESNOUVEAUX
Atsem	Elodie	Sandrine	Marine

Marine est actuellement remplacée. Une première Atsem, Jennifer l'a remplacée avant les vacances de la Toussaint. Actuellement, c'est Tairy, Atsem également qui la remplace. Les parents d'élèves s'associent à toute l'équipe pour remercier la mairie dans la rapidité de gestion de cette situation.

Intervenants :

Joelle Kruger : musique de Novembre à Juin

Emmanuelle Le Potier : psychologue scolaire qui aide enseignant et famille en cas de besoin. Aucun rôle thérapeutique.

Brigitte Depalle : Maître E qui interviendra auprès des enfants sur demande des enseignantes et après accord des familles à partir de janvier, uniquement pour les GS.

Vote du règlement intérieur

Après lecture et modifications, le règlement a été voté à l'unanimité. Il sera distribué aux familles prochainement qui devront le signer et le ramener à l'école.

La laïcité est toujours mise en exergue par le ministère de l'Éducation Nationale.
La charte de la laïcité à l'école sera adjointe au règlement intérieur dans la pochette de liaison des enfants.

Présentation des actions du projet d'école 2019/2020

Le projet d'école change de modalité. Désormais il s'articule sur une année scolaire, les actions sont modifiables en fonction des évolutions constatées.

Il s'organise autour de 4 axes :

- Ambition pour tous et excellence
- Bien être pour tous : enseignant, élèves, parents, et tout autre acteur de la communauté éducative
- Culture et citoyenneté responsable
- Équité et inclusion pour tous et pour chacun

Nous avons choisi de travailler par le biais de projets qui s'intègrent dans plusieurs axes :

- Réaménagement de la bibliothèque de l'école pour permettre de la rendre plus fonctionnelle et attractive pour les enfants avec l'installation d'un logiciel de prêt (hibouhèque).

L'objectif étant le prêt d'ouvrage pour les enfants ainsi que la mise en place d'atelier de lecture plaisir animé par les parents d'élèves. (Ambition pour tous et excellence, bien être pour tous, culture et citoyenneté)

- Médiathèque : les bibliothécaires viennent à l'école pour présenter des livres aux enfants en respectant les thèmes travaillés en classe mais en utilisant d'autres support, documentaires, imagiers. Elles travaillent avec eux la compréhension via des jeux à la suite des lectures. Une visite à la médiathèque est prévue courant juin.

Elles interviennent une fois par période pour les 3 classes. (Ambition pour tous et excellence, culture et citoyenneté responsable)

- L'information aux familles, la communication parents/école : nous avons choisi d'utiliser une application (qui fonctionne aussi via un site internet) très ergonomique pour les enseignantes. Cela nous permet de communiquer rapidement avec les parents et inversement. Il nous permet de vous faire partager des moments de vie de classe, des informations ou message concernant un enfant plus directement. (Bien être pour tous)

Cet outil est également très apprécié des parents qui remercient l'équipe enseignante pour sa mise en place.

Calendrier des activités scolaires

- Les séances piscines se passent très bien, les enfants font de très grands progrès.
- Le projet musique avec Joelle Kruger a été validé et a commencé jeudi 7 novembre pour toutes les classes.
- Les photos ont eu lieu et ont été distribuées aux familles.

Dates à venir :

28/11 : spectacle de Noël offert par la mairie

26/11 - 29/11 : les bibliothécaires démarrent le projet

16/12 : On fête Noël à l'école avec le Père Noël et un goûter offert par la mairie

17/12 : Portes-ouvertes aux parents jusqu'à 9h avec café offert et exposition des œuvres des enfants.

Janvier 2020 : participation de l'école au projet artistique de la ville. Visite de l'exposition pour les classes

Février 2020 : l'école recevra Ecout Anik avec les raconte tapis

Carnaval de l'école se déroulera certainement fin février.

Fête de l'école : le spectacle et la kermesse se feront sur deux temps distincts. Le spectacle se déroulera un soir fin juin.

Les représentants de parents d'élèves d'Ailevs souhaitent organiser des conférences pour l'ensemble des parents et demandent aux enseignantes des thèmes à privilégier. Les enseignantes proposent plusieurs thèmes possibles : les écrans (durée et contenu), le développement psycho affectif des enfants...

Les représentants de parents souhaitent connaître l'évolution des problèmes de violence qui avaient été soulevés l'année dernière. L'équipe rappelle que dans la plupart des cas ce sont des jeux de bagarre qui dégénèrent mais qu'au maximum cela est géré au sein de l'école.

L'équipe rappelle que l'école est une mini société et que les enfants apprennent les règles du vivre ensemble, les fondements de l'acquisition de compétences sociales fondamentales. Quand cela est nécessaire les parents sont prévenus par l'enseignante.

Des problèmes de désobéissance chez les moyens et les grands ont été constatés par les parents, le périscolaire, les parents élus souhaitent avoir l'avis de l'école.

Effectivement, en première période le climat général n'était pas propice à un travail serein au sein des classes. L'équipe tient à rappeler que le devenir élève fait parti intégrante des programmes de la maternelle « L'enfant apprend en même temps à entrer dans un rythme collectif (faire quelque chose ou être attentif en même temps que les autres, prendre en compte des consignes collectives) qui l'oblige à renoncer à ses désirs immédiats. L'école maternelle initie ainsi la construction progressive d'une posture d'élève. » (Programme de l'école maternelle 2015)

L'équipe rappelle aux parents que ce sont des partenaires privilégiés dans tous les domaines notamment dans l'acquisition du vivre ensemble, et du devenir élève. Les informations nécessaires sont transmises via le blog, ou par oral.

Les cahiers de progrès seront transmis aux familles 2 fois dans l'année, en février et juin. Des entretiens individuels sont possibles sur demande des familles.

Coopérative scolaire

A ce jour, le solde de la coopérative scolaire est de 1545,29 €

La participation volontaire des familles pour le premier appel à don de l'année 2019-2020 s'élève à 1325€ (environ 19€/enfant). Un grand merci aux parents donateurs. Et les parents qui le souhaitent peuvent encore donner.

Cet argent servira à financer les objets confectionnés pour les différentes fêtes du calendrier, les différents spectacles et sortie de fin d'année...

Un second appel à don aura lieu fin janvier.

Les abonnements proposés aux familles en début d'année ont permis à l'école d'obtenir un abonnement gratuit.

3. Restauration scolaire, hygiène et activités périscolaires

Horaires des services périscolaires.

Garderie du matin débute à 7h30, cela concerne moins de 10 enfants.

Garderie du soir débute dès 16h30 par le goûter servi en cantine. Les parents peuvent donc récupérer leurs enfants à partir de 17h au centre de loisirs.

Restauration scolaire

Temps du midi (11h30 / 13h20) prise en charge par les Atsem et les agents de cantine. Une majorité d'enfants déjeunent à la cantine.

Hygiène des locaux

La propreté des locaux est toujours assurée par les Atsem et un agent communal, Dina. Nous les remercions pour leur travail qui permet à tous de travailler dans de bonnes conditions.

4. Sécurité et équipement

Travaux

Nous tenons à remercier les services techniques pour leur rapidité d'intervention lors de travaux très urgent (problème d'eau chaude...)

Les rideaux des classes ont été réparés, les infiltrations d'eau sous les fenêtres traitées, l'arbre de la cour protégé.

Travaux à terminer :

- Fixer les VPI au plafond afin d'avoir une utilisation optimale des outils numériques mis à disposition dans les classes. (Cela devrait être fait rapidement)
- Poser les protections des poteaux du préau. (La pose prévue un mercredi avant les vacances de Noël)
- Les chasses d'eau des toilettes sont toutes à vérifier, certaines fuient, se bloquent. (Le plombier est passé aujourd'hui)
- Des espaliers sont inutilisés car non fixés l'équipe enseignante demande qu'ils soient installés dans la grande salle.
- Dans la cour, l'arbre protégé l'année dernière se porte mieux. Nous souhaiterions que les 2 autres arbres soient protégés de la même manière. Mme de Mongolfier propose que le service espace vert vienne sur un temps école pour faire une sensibilisation aux enfants.
- Un brise vue le long des grillages de l'école nous semble important à installer le temps que la haie s'étoffe.
- Des fissures ont été constatées à plusieurs endroits de l'école.

Exercice d'évacuation et PPMS :

Les écoles sont tenues d'organiser 3 exercices d' « alerte incendie » ainsi que 3 exercices de confinement en cas d'intrusion ou de risques majeurs, dans le cadre du PPMS (plan particulier de mise en sécurité). Les malles de confinement ont été vérifiées et le plan est en cour d'actualisation.

Vendredi 27 septembre, un exercice incendie a été réalisé. Les enfants se sont regroupés dans le calme au fond de la cour de récréation.

Vendredi 18 octobre, un exercice de mise en sécurité dans le cadre du PPMS intrusion a été réalisé.

Tout s'est bien déroulé, les enfants ont été silencieux et calmes pendant le temps de l'exercice.

Rentrée 2020-2021 :

23 élèves de petites sections potentiels.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Le prochain conseil d'école est fixé mardi 25 février 2020 à 18h.

Fait à : Saclay Le : 12/11/2019	<i>Le secrétaire de séance (Nom, prénom et signature) Mme Durieu Mme Borges</i>	<i>Le président du conseil d'école (Nom, prénom et signature) Jennifer MESSAGER</i>
--	---	---